Departement des Cotes d'Armor
Arrondissement de SAINT BRIEUC
COMMUNE DE GAUSSON
Date de Convocation : 09/12/2025
Date d'Affichage : 09/12/2025
Nombre de Conseillers :
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200604-20251218-TEMPSPARTIEL-DE

OBJET : Temps partiel de droit et sur autorisation

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 Décembre à 20 H 00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Mme Arlette MICHEL, Maire

Etaient présents : Arlette MICHEL, Maire,
BEUREL Pierrick, KEROMEST Julien, GROSSET Caroline Adjoints,
Le GUELVOUT Marylène, CARRO Marylène, TANGUY Pierre, MERCIER Elodie, RENAULT Régis, DUPONT Hélène arrivée à 20H30
Absents excusés : PRAT Maxime, PETIT Laetitia, DIBOU Jonas
Absent non excusé : RAULT Hyacinthe

Secrétaire : Pierre TANGUY

Jonas DIBOU donne pouvoir à Élodie MERCIER

VU l'avis favorable du CST en date du 27 novembre 2025
VU le Code Général de la Fonction Publique – Articles L612-1 à L612-8 et L612-12 à L612-14
VU le Décret n°2004-777 du 29 juillet 2004 relatif à la mise en œuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale / JO du 1.08.2004
VU le Décret n°2024-1263 du 30 décembre 2024 relatif aux conditions requises pour l'accès au temps partiel de certains agents de la fonction publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Temps partiel sur autorisation

La mise en place du temps partiel de droit et sur autorisation au 1er Janvier 2026, selon les conditions suivantes :

Quotités de travail à TP possibles, pour les fonctionnaires et contractuels – plusieurs choix possibles :

- *à temps complet (entre 50% et 99% d'un temps plein)* : Entre 50 % et 99 % d'un temps plein
- *à temps non complet* (50%, 60%, 70%, 80% ou 90% *d'un temps plein*) : 50 %, 60%,70%,80% ou 90 %

Organisation du TP :

x Cadre hebdomadaire : le nombre de jours de travail sur la semaine est réduite

Temps partiel de droit

Organisation du TP :

x Cadre hebdomadaire : le nombre de jours de travail sur la semaine est réduite

MAIRIE DE GAUSSON (Côtes-d'Armor)

Fait les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Mme Arlette MICHEL, Maire